

PREMIERE REUNION INTERCOMMUNALE des USAGERS de l'EAU

SALERNES le 1^{er} février 2018

PARTICIPANTS : Etaient présents à cette réunion 20 personnes, habitant 9 communes (Les Arcs, Barjols, Draguignan, Lorgues, Salernes, Seillons Source d'Argens, Sillans la Cascade, Saint Antonin, Vidauban), rattachées à la Communauté d'Agglomération Dracénoise (CAD) ou de la Provence Verte, principalement au sein de la 8^{ième} circonscription du Var.

PRESENTATION de L'ADUES (Association de Défense des Utilisateurs de l'Eau à Salernes), organisatrice de cette réunion :

A la suite de l'ASCAV (association d'éducation populaire), qui a notamment organisé les Journées de l'Eau, pendant plusieurs années, l'ADUES existe depuis 2014.

Elle a agi localement, au niveau de la commune de Salernes, s'est formée pour acquérir plus de compétences, s'est inscrite dans des réseaux nationaux, a noué des alliances avec des spécialistes de l'eau, a ouvert un site (www.adies.org) à consulter...

PRESENTATION de la LOI NOTRe

DIVERSES POSITIONS POLITIQUES, concernant la gestion de l'eau

URGENCE d'une ORGANISATION CITOYENNE :

Même s'ils n'ont pas tous le même degré de connaissance du problème, les participants sont conscients des enjeux de ce transfert de compétences. Il y a urgence à se mobiliser, face à :

- des hommes et femmes politiques qui ont déjà choisi, hors de tout débat démocratique
- des entreprises libérales (SEERC-SUEZ, VEOLIA, SAUR...) qui continuent à s'enrichir et exercent un lobbying forcené pour maintenir ou élargir leurs champs d'action
- des fonctionnaires, qui entretiennent des « bonnes relations » avec ces multinationales
- la population, peu encline à réfléchir en profondeur, en dehors de l'incidence du prix de l'eau, sur sa facture.

La Loi NOTRe devrait être appliquée avant le 1^{er} janvier 2020, ce qui nous laisse peu de temps pour réagir. Compte-tenu des réticences de nombreux élus, notamment de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), le gouvernement propose un « assouplissement » : un délai pourrait intervenir, seulement dans certaines conditions, pour une application reportée à 2026. Mais l'esprit de cette loi demeure, qui ouvre grand la possibilité pour les intercommunalités, de souscrire des délégations de service public (DSP)

ou pire encore, des **concessions**, déléstant les élus de leurs responsabilités et excluant la participation citoyenne.

PROPOSITIONS :

- de nous organiser en collectif, impliqué dans la gestion de l'eau, dans la 8^{ème} circonscription. Nous ne devons pas nous contenter d'être légalistes (respecter la loi) mais plus encore de contraindre la loi à refléter nos valeurs morales (économie de la ressource, écologie, juste répartition, tarification sociale, refus d'alimenter les profits des multinationales, information pertinente des citoyens, représentation des usagers dans les instances de décision...)
- d'établir un tableau comparatif du prix de l'eau, dans nos communes
- d'informer la population par des soirées cinéma : à Salernes (Jean-Claude SCHAECHTER) au printemps, et à Lorgues (Gérard TOUSSAN) en septembre.
- d'étudier un argumentaire porteur, à distribuer par internet et par tracts
- de rejoindre des organisations plus structurées : Maison de l'Eau à Barjols, Confédération Paysanne, Eau Bien Commun...
- de nous appuyer sur certains élus, défenseurs du service public de l'eau (maires de Villecroze, Tourtour, Varages, Seillons...)
- de continuer à nous informer en diffusant entre nous, tout document concernant l'eau et l'assainissement
- d'accueillir un journaliste de Var-Matin, demandeur de nous rencontrer.

PROCHAINES REUNIONS :

- le 14 février à 14 h, à la Salle BELFORTI (au dessus de l'Office du Tourisme de Salernes) avec Dany, Gérard et Jean-Marie
- échange technique sur les factures d'eau avec Gwennaëlle, Sophie et Marc. Date à fixer entre eux.

REUNION du COLLECTIF le JEUDI 15 MARS à 18 h

salle BELFORTI (au dessus de l'Office du Tourisme), à SALERNES

LIEU OU INVITER TOUTES LES PERSONNES CONCERNEES PAR L'AVENIR de L'EAU et L'ASSAINISSEMENT

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Marie-Pierre DELAVALD

Présidente de l'ADUES